

Communiqué de presse

Massy, le 14 avril 2021.

## **Crédit Agricole Consumer Finance signe avec Fisker un protocole d'accord pour la livraison de véhicules électriques renforçant ainsi son engagement en faveur des véhicules à zéro émission**

**Agilauto, marque spécialisée dans la vente et le financement automobile de Crédit Agricole Consumer Finance en France, proposera le SUV électrique Fisker Ocean dans le cadre de programmes destinés aux collaborateurs du Groupe Crédit Agricole et sur le marché de la banque privée.**

CA Consumer Finance, filiale du Groupe Crédit Agricole, premier partenaire financier de l'économie française et l'un des premiers groupes bancaires européens, et Fisker Inc. (NYSE : FSR), concepteur et fabricant de véhicules électriques et de solutions de mobilité avancées les plus respectueux de l'environnement, ont signé un protocole d'accord pour la fourniture potentielle de SUV électriques Fisker Ocean.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, Agilauto, marque spécialisée dans la vente et le financement automobile de CA Consumer Finance en France, pourra acheter des SUV Fisker Ocean destinés aux collaborateurs éligibles et à certains clients de la banque privée du Groupe. La livraison est prévue à partir de janvier 2023.

*« Nous sommes fiers d'agir pour la transformation vers une mobilité bas carbone, un des axes du Projet sociétal de CA Consumer Finance et de sa stratégie CA CF for Good, déclare François Aschehoug, Directeur d'Agilauto. Le Fisker Ocean permettra à nos collaborateurs et au marché de la banque privée d'accéder à des technologies et des performances de dernière génération, tout en renforçant notre engagement en faveur d'une flotte à faible émissions de carbone. »*

*« Nous saluons l'engagement dont fait preuve de CA Consumer Finance pour offrir à ses collaborateurs un meilleur accès à la mobilité zéro émission, ajoute Henrik Fisker, Président-Directeur général de Fisker. 60% des ventes de véhicules neufs en Europe se font par le biais de transactions interentreprises et nous sommes prêts à nous associer à des entreprises avant-gardistes comme CA Consumer Finance, alors que le marché s'oriente de plus en plus vers l'électrification. »*

**Service presse de CA Consumer Finance** : +33 (0)1 87 38 11 81 - [presse@ca-cf.fr](mailto:presse@ca-cf.fr)

**Service presse de Fisker** : +1 310 374 6177 - [Fisker@GoDRIVEN360.com](mailto:Fisker@GoDRIVEN360.com)

## **À propos d'Agilauto et de Crédit Agricole Consumer Finance**

Agilauto est la marque spécialisée dans la vente et le financement automobile en Location avec Option d'Achat (LOA) de Crédit Agricole Consumer Finance, filiale de crédit à la consommation de Crédit Agricole S.A. qui distribue (en France, principalement via sa marque commerciale Sofinco), une gamme étendue de crédits aux particuliers et de services associés sur l'ensemble des canaux de distribution : vente directe, financement sur le lieu de vente (automobile et équipement de la maison) et partenariats. Aux côtés de grandes enseignes de la distribution, de la distribution spécialisée et d'institutionnels dans les 19 pays où il est présent, CA Consumer Finance propose à ses partenaires des solutions souples, responsables et adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs clients. L'excellence relationnelle, la responsabilité en proximité et l'engagement sociétal sont les piliers qui font de CA Consumer Finance un groupe qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses 15 millions de clients et de la société. Au 31 décembre 2020, CA Consumer Finance gèrait 91 milliards € d'encours de crédit.

Pour en savoir plus : [www.agilauto.fr](http://www.agilauto.fr) et [www.ca-consumerfinance.com](http://www.ca-consumerfinance.com)

## **A propos de Fisker Inc.**

La société californienne Fisker Inc. révolutionne l'industrie automobile en développant les véhicules électriques les plus désirables sur le plan émotionnel et les plus écologiques de la planète. Passionnément animée par la vision d'un avenir propre pour tous, l'entreprise a pour mission de devenir le premier fournisseur de services d'e-mobilité avec les véhicules les plus durables au monde. Pour en savoir plus, visitez le site [www.FiskerInc.com](http://www.FiskerInc.com) - et profitez de contenus exclusifs sur les canaux de médias sociaux de Fisker : [Facebook](#), [Instagram](#), [Twitter](#), [YouTube](#) et [LinkedIn](#). Téléchargez la nouvelle application mobile révolutionnaire de Fisker sur l'[App Store](#) ou [Google Play](#).

## **Déclarations prospectives**

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, qui sont soumises aux dispositions de la "sphère de sécurité" du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations peuvent être identifiées par des termes tels que « sentir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « avoir l'intention », « devoir », « être », ou la forme négative de ces termes, ou toute autre terminologie comparable et comprennent, entre autres, les citations de notre Directeur général et les déclarations concernant les performances futures de la société sous « 2021 Perspectives commerciales » et d'autres événements futurs qui impliquent des risques et des incertitudes. Ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques et des incertitudes, ce qui pourrait entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives contenues dans le présent document en raison de nombreux facteurs, y compris, mais sans s'y limiter : l'historique d'exploitation limité de Fisker ; la capacité de Fisker à conclure des contrats de fabrication supplémentaires et d'autres contrats avec Magna, ou d'autres équipementiers ou fournisseurs de premier rang afin d'exécuter son plan d'affaires ; le risque que les partenaires équipementiers et fournisseurs ne respectent pas les délais convenus ou subissent des contraintes de capacité ; Fisker peut subir des retards importants dans la conception, la fabrication, l'approbation réglementaire, le lancement et le financement de ses véhicules ; la capacité de Fisker à mettre en œuvre son modèle économique, y compris l'acceptation par le marché des produits et services qu'il envisage ; l'incapacité de Fisker à conserver son personnel clé et à embaucher du personnel supplémentaire ; la concurrence sur le marché des véhicules électriques ; l'incapacité de Fisker à développer un réseau de distribution des ventes ; et la capacité à protéger ses droits de propriété intellectuelle ; ainsi que les facteurs abordés dans la déclaration d'enregistrement de Fisker sur le formulaire S-1 (N°. 333-249981) sous le titre « Facteurs de risque », déposée auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») et d'autres rapports et documents que Fisker dépose de temps à autre auprès de la SEC. Toutes les déclarations prévisionnelles ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites, et Fisker ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prévisionnelles pour refléter des événements ou des circonstances postérieures à la date de ce communiqué de presse.